

Algues vertes : à Hillion, en Bretagne, la population s'est habituée à vivre avec la pollution, entre découragement et omerta

Par Benjamin Keltz (Hillion [Côtes-d'Armor], envoyé spécial)

Elle souffle fort pour refouler ses larmes, ce mardi matin de juillet. Installée dans son bureau de maire à Hillion, dans les Côtes-d'Armor, Annie Guennou grimace : « *Je me sens démunie. Abandonnée. J'en ai tellement marre, vous savez...* » L'édile (sans étiquette) « sature » de ces algues vertes qui pullulent aux beaux jours sur une partie du littoral breton. Nichée dans la baie de Saint-Brieuc, Hillion, commune de 4 300 habitants, est la plus touchée par cette pollution. Depuis juin, Annie Guennou a procédé à trois fermetures de plage à la suite d'alertes de capteurs, installés en 2022, signalant la présence d'hydrogène sulfuré (H₂S) émanant d'ulves en putréfaction.

Ce gaz a été mis en cause après la mort d'animaux dans la commune. En septembre 2016, un joggeur est décédé dans une vasière. Faute d'autopsie rapide, impossible d'incriminer les algues avec certitude. Annie Guennou refuse de se prononcer sur ce drame qui hante la cité, mais doute : « *Avant, il ne fallait surtout pas parler des algues... Une maire doit protéger sa population. Face à ce risque pour la santé publique, les services de l'Etat me conseillent de fermer les plages tout l'été. Ce n'est pas une réponse !* »

Tous les plans de lutte contre les algues vertes (PLAV), mis en place depuis 2010, et dont le dernier doté d'un budget de 130 millions d'euros court de 2022 à 2027, ont été incapables d'éradiquer le fléau hérité de décennies d'agriculture intensive. Celle-ci est, selon la plupart des scientifiques, la principale responsable de la saturation des cours d'eau en azote, nutriment essentiel à la propagation des algues vertes sur le littoral. « *Lasse* » de ne constater « *aucune amélioration* », Annie Guennou songe à démissionner de son mandat.

Auguste et Bernadette Buard, 80 ans, comprennent le mal-être de l'élue. Ce couple habite une maison néobretonne avec vue sur la grève et son épais tapis vert révélé à marée descendante. « *Les nuisances sont visuelles, mais surtout olfactives* », expliquent-ils sur leur terrasse. Ce matin, un relent âcre flotte dans l'air. Souvent, il s'agit d'une odeur d'œuf pourri. « *L'air est parfois si irrespirable qu'on renonce à sortir. On se méfie pour notre santé* », explique Auguste Buard, ancien militant écologiste. « *Blasé* », il a cessé tout engagement et se contente de « *faire attention* » aux émanations. A Hillion, beaucoup se plaignent de récurrents maux de tête, d'irritations de la gorge ou des yeux. Des symptômes que les habitants attribuent, comme une évidence, aux algues vertes.

La commune n'a pas toujours été la cité des ulves. Pour évoquer cet ancien temps, les habitués du bourg recommandent la mémoire de Martine Corduan. Patronne de la boucherie familiale fondée en 1950, cette fluette commerçante s'autorise une pause sur le coin du comptoir pour narrer son adolescence à « *se baigner* » sur la plage de l'Hôtellerie. L'anecdote surprend les clients présents qui déconseillent, aujourd'hui, cet endroit. « *Mes premiers souvenirs de marées vertes datent de la fin des années 1970. Je suis nostalgique de l'époque où l'on profitait de notre littoral sans contrainte* », soupire Martine Corduan avant de se reprendre :

« *Les algues pullulent uniquement quelques semaines par an. L'hiver, la côte redevient magnifique.* »

A la caisse, Isabelle Maléfant s'agace. Selon cette enseignante d'allemand installée dans la région parisienne, évoquer les algues vertes revient à « *dénigrer* » la baie où elle passe toutes ses vacances depuis son enfance. Ces « *salades* » prospèrent depuis « *tellement longtemps* » qu'elle préfère les ignorer. Même fatalisme ou sursaut de chauvinisme local pour Corentin Fleury, 30 ans. Allongé à quelques mètres d'un amas vert en attente d'évacuation sur la plage de Bon-Abri, l'infirmier surveille ses enfants qui jouent sur le sable sans crainte. Lui dit « *avoir appris à nager au milieu des algues* » et moque ceux qui « *paniquent* ». Il reconnaît cependant ne jamais s'attarder sur la plage de Saint-Guimond, fermée plusieurs jours en juillet.

« *Pure fiction* »

Ce mardi, l'accès y est possible. Les barrières ont été rangées dans un coin du parking. Les capteurs n'ont pas constaté, ces quarante-huit dernières heures, de dépassement de 1 partie par million (ppm) d'hydrogène sulfuré, seuil préconisé par le Haut Conseil de la santé publique pour la fermeture des plages. « *Partie remise* », prédit le riverain et député (MoDem) de la circonscription, Mickaël Cosson. Maire d'Hillion de 2014 à 2022 puis parlementaire, il a été réélu le 7 juillet sans avoir à débattre des marées vertes.

Sur le sujet, beaucoup doutent de l' élu depuis la publication de la bande dessinée de la journaliste Inès Léraud (*Algues vertes, l'histoire interdite*, Delcourt, juin 2019) et son adaptation en film, sorti en juillet 2023. Dans ces œuvres, le maire d'Hillion dissuade la famille du joggeur, décédé en 2016, de faire procéder à une autopsie... « *De la pure fiction* », se défend le parlementaire. Il clame sa « *détermination* » à faire disparaître la pollution de son territoire : « *Si les algues vertes s'échouaient en Corse ou dans les Antilles, ça fait longtemps que le problème aurait été réglé. Tout le monde se fiche de ce morceau de littoral breton. Comptez sur moi pour agir dans les plus hautes sphères en plaidant l'enjeu sanitaire.* »

Réclamera-t-il une étude épidémiologique pour jauger les risques d'une récurrente exposition au H₂S sur la population locale ? « *Inutile* », selon l'édile qui juge les dangers circonscrits aux zones d'échouage. Il plaide pour un réensablement de la vaseuse baie, pour permettre un meilleur ramassage, et la mobilisation de bateaux capables de pomper les algues en mer. Mickaël Cosson promet de réunir tous les acteurs, et particulièrement ceux qu'il juge responsables de l'enlisement du dossier : gestionnaires de la réserve naturelle, élus de l'agglomération, services de l'Etat... Mickaël Cosson ne cite jamais les représentants du monde agricole, à l'origine, d'après les scientifiques, de 90 % des fuites d'azote observées dans les cours d'eau bretons.

Bien qu'elle ait baissé à partir de la fin des années 1990, la concentration moyenne en nitrate (30 mg/l) des rivières devrait être divisée par deux pour endiguer la pollution du littoral. Dans un copieux rapport sur le sujet publié en 2021, la Cour des comptes appelait à une profonde mue du modèle agricole breton. Mickaël Cosson n'est « *pas convaincu* » et fustige les travaux « *de personnes qui n'ont jamais été à la tête de quoi que ce soit* ». Il réclame d'autres études.

Ces critiques du député agacent Yves-Marie Le Lay et André Ollivro, deux lanceurs d'alerte. Eux demandent une enquête parlementaire afin d' « *expliquer pourquoi nous en sommes toujours là un demi-siècle après les premiers échouages* ». Assis à la terrasse du bungalow

d'André Ollivro surplombant la baie de Saint-Brieuc, les truculents septuagénaires fantasment leur audition à l'Assemblée nationale. Ils expliqueraient leurs expéditions dans les vasières alentour, équipés de leurs masques à gaz, pour constater les « *mortels* » taux d'hydrogène sulfuré.

« On vit dans l'omerta »

André Ollivro dégainé son matériel d'analyse et sonde, au hasard, l'air du sentier douanier bordant le rivage. Résultat : 0,9 ppm, un cran en dessous du seuil d'alerte. Yves-Marie Le Lay tempête : « *On est longtemps passés pour des emmerdeurs. Sans notre mobilisation, il n'y aurait jamais eu de prise de conscience sur les dangers des algues. Il est temps de s'attaquer au responsable : le modèle agroalimentaire breton.* »

Monique formule le même souhait, sur la place de la mairie d'Hillion. Tandis que ses amis jouent à la pétanque, la retraitée fulmine : « *En Bretagne, 5 % du territoire français, on produit plus de la moitié des cochons du pays pour en exporter une partie en Chine. En échange, nous héritons de ces maudites algues vertes. Est-ce bien raisonnable ?* » Les boulistes se dandinent, embarrassés. Patrick, qui comme Monique ne souhaite pas donner son nom, explique : « *Les algues sont un sujet sensible. Ici, tout le monde connaît quelqu'un qui travaille dans l'agroalimentaire. C'est difficile d'incriminer son voisin. On vit dans l'omerta.* »

Patrick sonde ses partenaires pour obtenir leur approbation. Ils confirment mollement. L'un d'eux relativise les « *désagréments* » au nom de « *l'emploi* » dans les fermes et les usines locales. Aucun ne questionne l'impact de la réputation d'Hillion sur l'activité touristique, autre pilier de l'économie régionale, dans la zone, où elle reste peu développée par rapport aux côtes voisines de Granit rose et d'Emeraude. La remarque ne plaît pas à l'accueil du camping trois étoiles de la commune. Les sourires s'effacent : « *Les algues vertes ne sont pas un problème. Notre souci ? Les journalistes qui en rajoutent et effraient nos clients. Merci, au revoir.* »

[Cet article est paru dans La Matinale du Monde](#)